

Programme Annuel

VEILLÉE du 19 septembre 2025 // Soirée « 1055 » /

VEILLÉE du 10 octobre 2025 // Soirée spectacle « VOUS ETES ICI » /

VEILLÉE du 14 novembre 2025 // Soirée « PREMIERES CONSULTATIONS » /

VEILLEE du 05 décembre 2025 // Soirée « BEFORE NOËL » 4ème édition /

VEILLÉE du 16 janvier 2026 // Soirée « en ETTE (Raclette/Galette/Coupette) » /

VEILLÉE du 06 février 2026 // Soirée « CARNAVAL » /

VEILLEE du 20 mars 2026 // Soirée « PARALYMPIQUE » /

VEILLÉE du 24 avril 2026 // Soirée « JEU NOCTURNE » /

VEILLEE du 22 mai 2026 // Soirée « JEUX VIDEO » /

VEILLÉE du 12 juin 2026 // Soirée « BAL DE FIN D'ANNEE » /



Lorsque vous verrez ce symbole en face de la veillée, cela signifie que le repas est tiré du sac, donc à votre charge.

Selon les veillées, l'accueil du Secteur Jeunes est ouvert à partir de 17h ou 17h30.

ATTENTION, ce programme est susceptible de modification

Programme Secteur Jeunes

VEILLEES
2025-2026

Tfk le vendredi soir?
Tu veux te taper des barres?
Et ne surtout pas passer une soirée loose avec
ton daron et ta daronne!
Au lieu de faire ton BALEC car oui,
les veillées, c'est trop DAR!
Viens t'enjailler avec tes BESTAH!
Ici, ça passe crème au Secteur Jeunes!!

Adresse administrative :

« Secteur Jeunes »
TERRE D'Émeraude COMMUNAUTÉ

4 chemin du quart—39270 ORGELET

Renseignements et inscriptions
secteurjeunes-orgelet@terredemeraude.fr
03.84.25.48.25 // 06.33.98.26.41



Pour t'inscrire aux veillées

Le bulletin d'inscription est à déposer ou à retourner au plus tard,

1 semaine avant la veillée soit:

* dans la boîte aux lettres de
TERRE D'Émeraude COMMUNAUTE

* par mail à :
secteurjeunes-orgelet@terredemeraude.fr

* dans les collèges auprès de
CARLA ou FRANCK

Toutes les informations sont à
retrouver sur le site

[https://www.terredemeraude.fr/enfance-
et-jeunesse/secteur-jeunes/](https://www.terredemeraude.fr/enfance-et-jeunesse/secteur-jeunes/)



INFORMATIONS VEILLEES

HORAIRES

* **Lors des veillées, le Secteur Jeunes de Terre d'Émeraude est ouvert de 17h30 à 23h00. (ou plus tard selon les activités)**

Pour certaines veillées, nous vous demanderons d'apporter le pique-nique et les horaires de retour peuvent être modifiés.

A partir de 5 jeunes, des navettes sont envisageables pour les transporter depuis Arinthod, Clairvaux et Moirans vers Orgelet. Les points de rendez-vous se feront au niveau des collèges. Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir le signifier lors de l'inscription.

TARIFS

* **Le tarif de la séquence d'accueil en veillée est le suivant:**

Après-midi ou Après-midi + Repas

Si la nuitée est proposée, le tarif sera celui d'une journée + 1 euro

Les suppléments seront pris en compte lors de la facturation. Le Secteur Jeunes n'accepte aucun paiement physique. (se reporter au Règlement Intérieur / Tarifs)

Les inscriptions seront considérées comme définitives 1 semaine avant la veillée.

Toute annulation au-delà de cette date sera impossible à l'exception de la présentation d'un certificat médical attestant que votre enfant ne pourra pas participer à la veillée pour des raisons médicales. Toute réservation sera facturée.

Après la date limite d'inscriptions, un courriel de confirmation vous sera renvoyé après réception de toutes les pièces administratives.

Pièces à fournir pour la nouvelle année 2025-2026:

- fiche de renseignements (25-26) + règlement intérieur signé
 - fiche sanitaire + copie du carnet de vaccination
 - avis d'imposition (2024 sur revenus 2023)